

# RADICALISATION : ASPECTS JURIDIQUES ET MÉDICOLÉGAUX

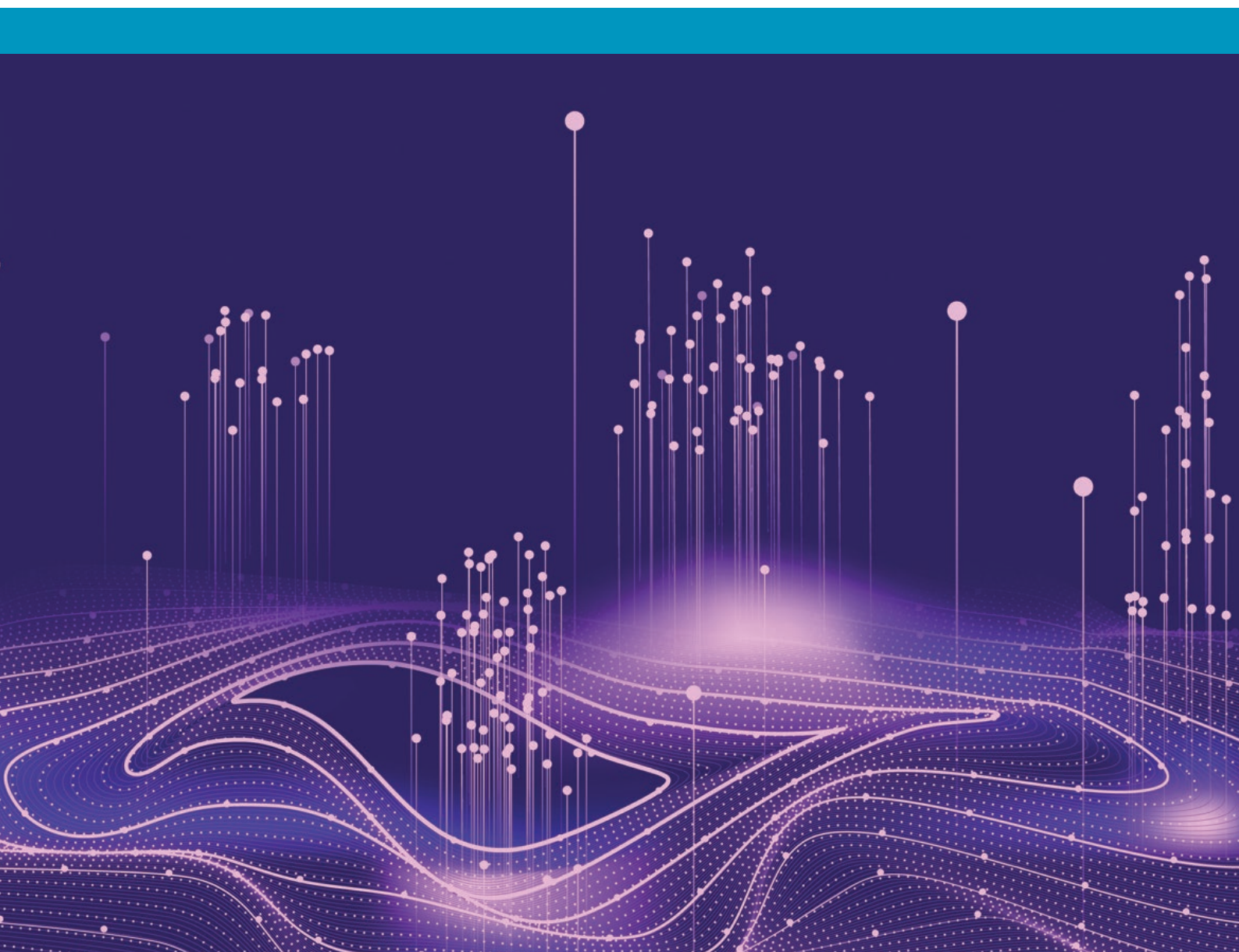
---

Séminaire de formation

**Mardi 7 mai 2019, de 8h00 à 16h30**

Auditoire Gustave Julliard, HUG

Sur inscription uniquement



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève

# Programme

Mardi 7 mai 2019

---

**8h Accueil**

**8h15 Mot de bienvenue**

Silke Grabherr, directrice du Centre universitaire romand de médecine légale

**8h30 L'évolution du droit suisse face à la radicalisation et au terrorisme**

Marco Traglia, collaborateur scientifique à l'Université de Fribourg, Chaire de droit pénal et de criminologie. Titulaire d'un Master of Law de l'Université de Fribourg et en cours d'obtention du brevet d'avocat, Monsieur Traglia a fait du droit pénal son domaine de prédilection.

**10h Pause**

**10h30 Radicalisation en prison ou comment la clinique carcérale éclaire la radicalisation islamiste comme phénomène social**

Karim El Khmlichi, directeur à la prison de Bruxelles. Après avoir exercé pendant huit ans en tant qu'expert-psychologue pour le Ministère de la justice dans quatre prisons belges, Monsieur El Khmlichi travaille depuis quatre ans comme directeur à la prison de Bruxelles. Parmi ses attributions spécifiques, il est actuellement en charge de la direction de l'annexe psychiatrique et responsable de la thématique de la radicalisation. Il est un des membres fondateurs du Comité d'éthique et de déontologie de l'Administration pénitentiaire (pour la région francophone du pays).

**12h Repas libre**

**13h30 La radicalisation, un nouveau symptôme adolescent**

Julie Rolling, pédopsychiatre aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS). Médecin responsable du centre de consultation pour adolescents de l'Euro métropole de Strasbourg et des urgences pédopsychiatriques, elle est praticien hospitalier dans le service de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Professeur Carmen Schröder aux HUS.

**14h30 Pause**

**14h45 L'individu en contexte: comprendre le phénomène de la radicalisation**

Serge Garcet, docteur en psychologie au Département de criminologie de l'Université de Liège. Membre du Centre d'Etude sur le Terrorisme et la Radicalisation (CETR-Uliège). Il est l'auteur du modèle de « transformation cognitivo-affective de la définition de soi et de la construction du sens dans l'engagement radical violent ». Il est également expert judiciaire et dirige un service d'aide aux justiciables.

**15h45 Table ronde avec l'ensemble des intervenants**

Modérateurs: Gérard Niveau et Tony Godet, médecins aux HUG

**16h30 Fin et apéritif de clôture**

# Présentation

---

## Public

Professionnel-le-s en lien avec la psychiatrie légale, la psychiatrie pénitentiaire et la justice : médecins psychiatres, psychologues, criminologues, juristes, magistrats, juges, personnel pénitentiaire non professionnel de la santé, éducateurs.

## Inscriptions

Internes HUG : CHF 100.–, inscription obligatoire via [ce formulaire](#)

Externes HUG : CHF 150.–, inscription obligatoire via [ce formulaire](#)

Date limite d'inscription et de paiement : 5 avril 2019

En cas d'annulation :

Remboursement à 100% jusqu'à 30 jours avant la formation.

Remboursement à 50% jusqu'à 15 jours avant la formation.

En cas d'absence :

Remboursement à 100% uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Modalités de paiement :

Indiquer la communication/référence de paiement suivante : CN 683136 / CGR 53917. Si vous payez pour une tierce personne merci d'indiquer le nom du participant à la formation en plus des références précitées.

Banque : Banque Cantonale de Genève

Compte : Hôpitaux Universitaires de Genève

Clearing : 788

IBAN : CH97 0078 8000 S077 5005 2

SWIFT : BCGECHGG

# Informations pratiques

---

## Adresse

Hôpitaux universitaires de Genève  
Auditoire Gustave Julliard  
Rue Alcide-Jentzer 17  
1205 Genève

## Accès

Bus 1, 5 et 7, arrêt « Hôpital »  
Bus 3, arrêt « Claparède »  
Tram 12, 18, arrêt « Augustins »  
Bus 35, arrêt « Maternité-Pédiatrie »

